

Appel à contributions

Les volumes édités par le Département de Langues romanes de l'Université de l'Ouest de Timișoara, *Agapes francophones*, réunissent les actes du colloque national « Contributions roumaines à la francophonie », organisé chaque année au mois de mars.

Sections :

- **Études littéraires**
- **Traductologie**
- **Linguistique et didactique du FLE**

Nous vous prions d'envoyer les textes des communications soutenues lors du VII^e colloque, tenu à Timișoara les 12 et 13 mars 2010, ainsi que d'autres contributions, aux deux adresses suivantes :

agheorghiu@litere.uvt.ro et malita_ramona@yahoo.fr

Chaque auteur, en plus de l'article en fichier joint (de format Microsoft Word ou RTF), est prié d'annexer à son envoi :

- a) un résumé en français (150 mots maximum) de l'article ;
- b) un résumé en anglais (150 mots maximum) de l'article ;
- c) une liste de 5 mots-clés, en français ;
- d) une liste de 5 mots-clés, en anglais ;
- e) une notice biobibliographique (environ 10 lignes) indiquant son statut professionnel et ses principales publications.

Tout article soumis à *Agapes francophones* doit respecter **le protocole éditorial** ci-joint, à défaut de quoi il sera retourné à l'auteur *avant toute autre lecture /évaluation*.

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Date limite d'envoi : **le 30 septembre 2010**.

Les frais de publication sont à la charge des auteurs qui recevront trois exemplaires du volume. La participation financière de chaque auteur d'article sera établie en fonction des tarifs en vigueur aux Éditions Mirton de Timișoara.

Toute demande d'exemplaires supplémentaires devra être effectuée auprès de la rédaction et accompagnée du règlement correspondant (prix des volumes, frais de port éventuels).

Calendrier :

- **30 septembre 2010** : Date limite d'envoi des articles en version électronique.
- **1^{er} novembre 2010** : Évaluation des articles anonymés par deux rapporteurs choisis dans les comités scientifique et de rédaction. Notification d'acceptation / d'acceptation après modifications mineure / de rejet des articles.
- **1^{er} décembre 2010** : Date limite de remise des articles finalisés selon commentaires des rapporteurs et le protocole de rédaction de la revue.
- **janvier 2011** : Publication du volume *Agapes francophones* / 2010.

Agapes francophones

Protocole de rédaction

(mis à jour le 20 mars 2010)

Les auteurs d'articles sont priés de respecter le protocole de rédaction suivant :

RÉCOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Titre : Georgia, 12 points, **Gras**

Prénom et NOM de l'auteur : Georgia, 11 points, **Normal** (le nom en majuscules)

Affiliation : Université (institution ou organisme auquel il est rattaché), Pays : Georgia, 11 points, **Normal**.

RÉSUMÉ : Georgia, 10 points, **Gras**.

Résumé rédigé en français, de 150 mots maximum. Georgia, 10 points, **Normal**.

ABSTRACT : Georgia, 10 points, **Gras**.

Résumé rédigé en anglais, de 150 mots maximum. Georgia, 10 points, **Normal**.

MOTS-CLÉS : Georgia, 10 points, **Gras**.

Liste de 5 mots-clés, en français. Georgia, 10 points, **Normal**.

KEYWORDS : Georgia, 10 points, **Gras**.

Liste de 5 mots-clés, en anglais. Georgia, 10 points, **Normal**.

TEXTE : Georgia, 11 points, **Normal**. Interligne 1 ½.

• Le corps du texte comporte un maximum de **12 pages** de format A4 (avec la bibliographie et les annexes éventuelles), à raison de 35 lignes par page et 80 signes par ligne.

• **Pour l'ensemble du document, sélectionner « Français » dans le traitement de texte comme langue de correction** (Tools / Language/ Set Language/ French).

• Alignement : Justifié parfait à gauche et à droite.

• Mise en page : **2,50 cm** pour toutes les marges.

• En-tête, pied de page, reliure : **0**.

• Retrait positif : **1,27 cm** de la première ligne de chaque paragraphe.

SOUS-TITRES dans le corps du texte : Georgia, 11 points, **Gras**.

L'article sera accompagné d'une brève **notice biobibliographique de l'auteur** (10 lignes maximum) indiquant l'affiliation académique ou le lieu d'exercice, les publications représentatives, les centres d'intérêt. Mentionner l'adresse e-mail.

RÉFÉRENCES DANS LE TEXTE

Les références sont signalées selon le style Auteur-Date :

1. dans le texte de l'article:

• (Dubois 1998, 75-78)

• « Dubois (1998) soutient l'idée que ... »

• « Dubois dit aussi (17-25) que ... ».

2. après une citation:

- si le titre est mentionné dans le texte (et en cas de répétition), n'indiquer que les pages (245-46).
- si le titre n'est pas mentionné dans le texte, indiquer le nom de l'auteur et les pages (Gide 139).
- si l'auteur seul est cité dans le texte, indiquer le titre et la page sans ponctuation (Paludes 25).

3. référence à un document électronique:

- indiquer le numéro du paragraphe, s'il figure dans le format électronique.

Exemple : (Roumieux 2002, §5).

- indiquer la page, si le document est en format PDF. *Exemple* : (Jeanneret 2001, 90).

CITATIONS

1. Les citations courtes, de quatre lignes ou moins, sont intégrées au texte entre « guillemets français ».

Exemple de citation courte, dans le corps du texte:

En tout cas, elle a fait le choix d'évoquer ce qu'il pouvait y avoir d'instructif, voire d'exemplaire dans son propre parcours : « Comme fille d'immigré, j'ai le droit à la parole et ces questions me tiennent à cœur, mais je ne pouvais les aborder sans parler de moi. » (Hintermann 2007)

2. Les citations longues, de plus de quatre lignes:

- 10 Georgia, Normal, simple interligne.
- en retrait et sans guillemets.
- la ponctuation finale se met avant la référence entre parenthèses.
- il n'y a pas d'alinéa dans le corps de texte qui suit une citation en retrait, si le paragraphe n'est pas terminé.

Exemple de citation longue, en retrait :

La pauvreté, l'extrême pauvreté est un fardeau très lourd qui marque à jamais, mais aussi – même si cela peut paraître bizarre – un avantage sur les autres. Une fois arrivé tout en bas, on apprend à se battre, remonter si l'on veut survivre. On se réjouit des choses les plus minuscules : une poignée de riz, un verre d'eau sucrée, des jeux avec des morceaux de bois ou des fleurs. Joies intenses, que ceux qui s'amusent avec des constructions électriques ne connaîtront jamais. (TH, 63)

3. Lorsque plusieurs renvois sont faits à un même texte, on emploie, après avoir donné la référence complète une première fois, la formule suivante :

Dorénavant désigné à l'aide du sigle (TO), suivi du numéro de la page.

Exemple:

Cette poussée vers l'avenir, elle correspond exactement à la dernière phrase des *Faux-Monnayeurs* : « Je suis bien curieux de connaître Caloub². »

² *Les Faux-Monnayeurs*, Gallimard, 1925, rééd. Folio n° 879, 1994, p. 378. C'est à cette réédition que renverront désormais les références in-texte, le chiffre de la page étant précédé du sigle FM.

Exemple :

Il n'est pas incongru d'analyser *L'Invention de Morel* comme avatar robinsonien ¹.

¹ Alfonso Bioy Casares, *L'Invention de Morel (La Invención de Morel)*, 1940, Paris, Le Livre de Poche, « Les langues modernes/Bilingue », 1989 (désormais IM).

- Toute **intervention dans le texte d'une citation** (commentaires, suppressions, adjonctions ou remplacements de mots ou de lettres) sera indiquée entre crochets : [...]
- Ne pas oublier la **ponctuation** originale, avant ou après la coupure.
- **Les guillemets anglais** ne seront utilisés qu'au second niveau, à l'intérieur des précédents.

Exemple : « Vous avez dit “bizarre”? »

- Toutes les **citations en langue étrangère** seront traduites, l'original donné éventuellement en note.

Exemple :

Plus encore, nous serions tentée de les interpréter comme des équivalents modernes, camouflés, du vol mystique du chamanisme, car Mircea Eliade affirme : « Il n'y a que le camouflage qui change conformément à l'époque où l'on vit.¹ » (Eliade 1992, 205)

¹ « Doar camuflajul se schimbă, în conformitate cu epoca în care trăim. » (Notre traduction)

NOTES INFRAPAGINALES (insérées automatiquement)

- **Georgia, 9 points, Normal; simple interligne; justifié gauche-droite.**
- Les notes sont numérotées de façon continue à l'intérieur du document. utiliser la numérotation automatique (Insert/ Reference/ Footnote...)
- L'appel de note suit immédiatement, avant les guillemets et avant toute ponctuation, la citation ou le mot auquel il se rapporte.
- N'inclure dans les notes que des **informations supplémentaires** et non pas des références bibliographiques complètes (sauf pour un ouvrage auquel sont faits plusieurs renvois dans le texte ; voir ci-dessus : « CITATIONS. 3 »), celles-ci étant placées dans la liste des Ouvrages cités, à la fin de l'article.

• *Exemples:*

¹⁶ Sur le rôle d'autrui comme structure de l'individu, on se reportera à l'analyse pénétrante de Gilles Deleuze : « Michel Tournier et le mode sans autrui », publié en postface à *Vendredi et les Limbes du Pacifique* (Tournier 1997, 257-283).

² Il faut préciser que la notion de récit reste assez ambiguë. L'auteur lui-même a tenté de donner plusieurs définitions au terme, l'a rejeté ensuite pour le reprendre d'une façon encore plus hardie. Il a proposé aussi une alternative à l'intégration d'une création contemporaine à un genre précis : l'affirmation de son appartenance à la littérature : « un livre n'appartient plus à un genre, tout livre relève de la seule littérature, comme si celle-ci détenait, par avance, dans leur généralité, les secrets et les formules qui permettent seuls de donner à ce qui s'écrit réalité de livre. Tout se passerait donc comme si les genres s'étaient dissipés, la littérature s'affirmait seule, brillait seule dans la clarté mystérieuse qu'elle propage. » (Blanchot 1951, 272 – 273)

⁶ Nom de la norme dans la langue source : « Dienstleistungen – Übersetzen und Dolmetschen – Übersetzungsleistungen – Anforderungen an die Dienstleistungen und an die Bereitstellung der Dienstleistung ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Les ouvrages peuvent être classés en : **Textes de référence** et **Bibliographie**.
- Distinguer de manière claire la liste des ouvrages cités ou commentés dans l'article et une bibliographie générale, éventuellement fournie à la fin de l'article.
- **Georgia, 10 points, Normal, simple interligne, justifié gauche-droite.**
- Pour les noms des auteurs utiliser les **PETITES CAPITALES**.
- Indiquer la date de la première édition, entre crochets, après la date de l'édition utilisée.
- Indique le numéro d'édition (pas de mention s'il s'agit d'une première édition) et, le cas échéant, les caractéristiques comme : **éd. rev. et corr., éd. augm.**
- Traduire en français, entre crochets, les titres des ouvrages ou articles écrits en d'autres langues.

Modèles à suivre :

Documents imprimés

Ouvrage d'un auteur

NOM, Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Lieu de parution : éditeur, année de parution. (Collection ; No...).

- RASTIER, François. *Sens et textualité*. Paris : Hachette, 1989. Collection Langue, Linguistique, Communication.
- GIRAUDOUX, Jean. *Suzanne et le Pacifique*. Paris : NRF, 1990 [1921]. « Bibliothèque de la Pléiade ».

- SAUSSURE, Ferdinand de. *Ecrits de linguistique générale*. Texte établi et édité par Simon Bouquet et Rudolf Engler. Paris : Editions Gallimard, 2002.
- ELIADE, Mircea, *Isabel și apele diavolului [Isabel et les eaux du diable]*. Texte édité par Tudor Nedelcea. Craiova: Scrisul românesc, 1990 [1929].

Ouvrage traduit

NOM, Prénom. *Le Titre de l'ouvrage : sous-titre*. Trad. de... par Prénom Nom du traducteur. Mention d'édition. Lieu d'édition : Editeur, année d'édition. (Collection ; N°...).

- TROFIMENKOFF, Susan Mann. *Visions nationales : une histoire du Québec*. Trad. de l'anglais par Claire et Maurice Pergnier. Montréal : Trécaré, 1986. [éd. angl., 1983].
- ECO, Umberto. *Sémiotique et philosophie du langage*. Trad. de l'italien par Myriem Bouzaher. Paris : Presses Universitaires de France, 2001. Coll. Quadrige.

Chapitre d'un ouvrage (du même auteur)

NOM, Prénom. « Titre du chapitre ». In : *Titre de l'ouvrage*. Tomaison. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, pagination de la partie. (Collection; N°...).

- GENETTE, Gérard. « Métonymie chez Proust ». In : *Figures*. [T.] 3. Paris : Seuil, 1972, p. 41-63.

Contribution à un ouvrage (d'un auteur différent)

NOM de l'auteur 2, Prénom. « Titre de l'article ». In : NOM de l'AUTEUR 1, Prénom, *Titre de l'ouvrage*. Tomaison. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication, pagination. (Collection ; N°...).

- BERNER, Christian. « Notes sur la présente édition ». In SCHLEIERMACHER, F. D. E. *Herméneutique*. Paris: Editions du Cerf ; Québec : Presses de l'Université Laval, 1987, p. I-XVIII.

Ouvrage à deux auteurs ou trois auteurs

NOM du premier auteur, Prénom et NOM du second auteur, Prénom. *Titre de l'ouvrage : sous-titre*. Mention d'édition. Lieu d'édition : Editeur, année d'édition. (Collection ; N°).

- LORENZI, Jean-Hervé, PASTRE, Olivier, TOLEDANO, Joëlle. *La crise du XX^e siècle*. Paris : Economica, 1980.

Ouvrage collectif (plus de trois auteurs)

Titre de l'ouvrage : sous - titre /AUTEURS... et al. Mention d'édition. Lieu d'édition : Editeur, année d'édition. (Collection ; N°...).

- *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*. Sous la direction de Raymond TROUSSON et Frédéric S. EIGELDINGER. Paris : Champion, 1996.
- GAUDREAU, Guy, dir. *Le Théâtre du Nouvel-Ontario. 20 ans*. Sudbury : Édition TNO, 1991.
- WEHRLE, Klaus et al. *Architecture réseau Linux*. Paris : Vuibert, 2003.

Contribution à un ouvrage collectif / aux actes de colloques

NOM, Prénom. « Titre de la contribution ou du chapitre ». In : NOM, Prénom du responsable de la publication. *Titre de l'ouvrage*. Mention d'édition. Lieu d'édition : Editeur, année d'édition. Volume, pagination p. x-y. (Collection).

- FORTIS, Jean-Michel. « Sémantique cognitive et espace ». In : RASTIER, François, dir. *Textes et sens*. Paris : Didier, 1996. p. 167-197.
- MEYER, I. et MCHAFFIE, Br. « De la focalisation à l'amplification : nouvelles perspectives de représentation des données ». In : CLAS, A. et BOUILLON, P., dir. *TA-TAO: Recherches de pointe et applications immédiates. 3èmes journées scientifiques du réseau thématique lexicologie, terminologie, traduction. Montréal, 30 septembre, 1er et 2 octobre 1993*. Montréal : AUPELF-UREF, 1994, p. 425-440. (Universités francophones - Actualité scientifique).

Article figurant dans une revue

NOM, Prénom. « Titre de l'article ». *Titre de la revue*, date, N° du tome ou volume, N° du fascicule, pagination de la partie. Prénom et Nom du responsable. Lieu d'édition : éditeur.

- JACQUES, Francis. « Sur le dispositif énonciatif ». *Sémiotiques : Nouvelle problématique de l'énonciation*. Décembre 1996, n°10, p. 59-72. Paris : Didier.
- CHAROLLES, Michel, COMBETTES, Bernard. « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours ». *Langue française : Phrase, texte, discours*, février 1999, n°121, p. 76-116.
- ARABYAN, Marc. « La lettre de roman : fragment ou simple segment ? ». *Modèles linguistiques*, 2001, tome XXII - 2, vol. n° 44, p. 23-30.
- PIOLAT, Annie, ROUSSEY, Jean-Yves. « Rédaction de textes. Eléments de psychologie cognitive ». *Langages : La génération de textes*, juin 1992, n°106, p.106-125. Numéro dirigé par Jacques Anis.
- IAKOUBINSKIY, Lev P. « O dialogitcheskoï retchi » [*Du discours dialogique*]. *Rouskaïa retch [Discours russe]*, 1923, n°1.

Documents électroniques

Une page dans un site

NOM de l'auteur, Prénom. *Titre de la ressource*. [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché; procéder de la façon suivante: In Auteur/titre ou titre du site ou du document qui contient la ressource.] [Type de support]. Adresse URL (date: jour, mois, année de la consultation par l'utilisateur).

- POSTEL-VINAY, Sylvie. *La laïcité cent ans après la loi de 1905*. 2005. [En ligne]. <http://www.sciences-po.fr/docum/actualites_bibliogr/biblio/laicite_v2.pdf>. (Page consultée le 4 avril 2006).

Un article d'un périodique électronique

NOM de l'auteur, Prénom. «Titre de l'article». *Titre du périodique* [Type de support]. Volume (no) (année, mois), pagination. Adresse: fournir l'information suffisante permettant de retracer l'article.

- ROUMIEUX, Alexandre. « Un nouveau phare pour Alexandrie ». *Archimag*. [En ligne]. (Octobre 2002). <http://www.archimag.presse.fr/articles/158/158docbib_alexandrie.html>. (Consulté le 12 mai 2003).
- JEANNERET, Thérèse. « Qu'est-ce qu'un fait linguistique ? ». *Marges Linguistiques : Approches interactives des faits de langue*. [En ligne]. Novembre 2001, n°1, p. 81-94. Format PDF. Disponible sur : <<http://marges.linguistiques.free.fr/archives/archives2.htm#b>>. (Consulté le 16 mars 2004).

TYPOGRAPHIE ET ESPACES INSÉCABLES

- Utiliser des *italiques* pour faire ressortir des mots ou groupes de mots dans le corps du texte ; pour les titres d'ouvrages, journaux, magazines ; pour tout terme ou locution d'origine étrangère non lexicalisé(e) (ne jamais utiliser le gras ou le soulignement).
- Les lettres en majuscule doivent conserver, le cas échéant, leur accentuation ou la cédille : À, Â, È, É, Ê, Î, Ô, Ç.
- Il faut toujours faire une espace insécable avant une ponctuation haute : point d'exclamation, point d'interrogation, point-virgule et deux-points.
- Il faut toujours faire une espace insécable après le guillemet d'ouverture et avant le guillemet de fermeture de la citation.
- Pas d'espace entre les mots et : points, points de suspension, virgules.
- Utiliser les ligatures « œ » et « æ ». Les deux éléments de ces lettres doubles sont capitalisés le cas échéant : Œ, Æ.
- Pour les dates utiliser l'exposant : XVIII^e siècle, 1^{er}.